MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION, ET DE LA FORMATION



DEVENIR PROFESSEUR.E DES ÉCOLES

QUELS CRITÈRES POUR INTÉGRER LE MASTER MEEF MENTION 1ER DEGRÉ ET DEVENIR PROFESSEUR·E DES ÉCOLES ?

1- Vous devez justifier d'un niveau Master 2 (bac +5) acquis ou en cours d'obtention pour vous inscrire au CRPE.

Le Master MEEF 1er degré est une formation efficace pour :

- se préparer au CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles)
- se former au métier de professeur·e des écoles.
- 2- Il n'y a pas de parcours de licence imposé pour postuler en master MEEF, toute licence ou toute formation équivalente à un niveau bac +3, acquise ou en cours, vous permet de présenter une candidature à notre master. Mais c'est un master sélectif avec 510 places en M1 pour plus de 3000 dossiers de candidature chaque année.

Les critères de sélection sont :

- des UE de pré-professionnalisation dans votre parcours de formation, avec des résultats satisfaisants à ces UE.
- la qualité de votre parcours de licence (notes, mentions) et votre note de bac
- votre implication dans des activités éducatives, périscolaire ou d'animation :
 - . expérience significative dans l'animation (BAFA) et/ou le périscolaire (CLAÉ...)
 - . stages en école maternelle ou élémentaire
 - . service civique en école
 - . expérience professionnelle dans l'éducation (AED, AESH, contractuel·le...)
 - . et dans une moindre mesure : garde d'enfant, aide aux devoirs, cours à domicile



ENSEIGNER ÉDUQUER FORMER

inspe.univ-toulouse.fr

TOULOUSE [SAINT-AGNE • CROIX DE PIERRE • RANGUEIL] ALBI • AUCH • CAHORS • FOIX MONTAUBAN • TARBES • RODEZ



PROFESSEUR DES ÉCOLES







